



## MISSOURI BOTANICAL GARDEN MADAGASCAR RESEARCH AND CONSERVATION PROGRAM

BP 3391 – Anjohy  
ANTANANARIVO – 101  
Tél : 2232482  
Fax : 2235344  
E-mail : mbg@mobot-mg.org

### RAPPORT FINAL

Numéros du dossier : **416**

Nom et adresse du bénéficiaire :

Ambalabe Forest conservation Project  
Centre ville Vatomandry  
Cell phone: 0331327967, 0330708380

### PROJET D'APPUI POUR LA CONSERVATION A BASE COMMUNAUTAIRE DE LA FUTURE AIRE PROTEGEE DE VOHIBE, AMBALABE – VATOMANDRY



Le projet de conservation communautaire d'aire protégée peut éviter la conversion des forêts en terrains de culture

Durée de la convention ou la période couverte par la convention : **6 mois**

La période couverte par le rapport : **Juillet 2008 au 31 Décembre 2008.**

Décembre 2008



Ministère  
de l'Environnement  
des Forêts et du Tourisme



**USAID**  
FROM THE AMERICAN PEOPLE



## I- Introduction

Vu l'importance biologique et écologique de la forêt de Vohibe-Ambalabe, la continuation du processus de création de la nouvelle aire protégée de Vohibe-Ambalabe semble être incontournable. En effet, notre approche participative, entreprise avec la population locale et le service forestier, sur la protection de cette forêt a permis dès l'année 2006 jusqu'à maintenant de réduire la pratique des activités destructives de l'environnement et de stopper « l'hémorragie » qui a affecté le côté sud du corridor Ankeniheny Zahamena auquel elle est adjacente. A cet endroit, le MBG a également érigé un mur de soutènement avec l'assistance de la communauté locale pour lutter contre l'érosion causée par la culture sur brûlis et le défrichement.

Mais notre financement initial très limité nous a conduit à développer des accords de partenariat et à rechercher des financements additionnels pour pouvoir continuer et développer un peu plus les activités déjà entamées. Le présent financement de CAG-MIARO couvre les activités suivantes :

- Les activités de sensibilisation et le contrôle des utilisations des ressources naturelles conduisant à la conservation de la superficie de la forêt de Vohibe,
- Les activités relatives à la création de la nouvelle aire protégée de Vohibe-Ambalabe,
- Et les activités sur pépinière et le reboisement pour restaurer les anciennes parcelles de culture abandonnée dans la forêt

## Localisation

La Commune Rurale d'Ambalabe du district de Vatomandry qui abrite la Nouvelle Aire Protégée de Vohibe fait partie de la région Atsinanana (dans l'ex-Province de Toamasina).

La Nouvelle Aire Protégée est située à 72 km au Nord Ouest de la ville de Vatomandry par la voie terrestre en empruntant la Route d'Intérêt Provinciale (RIP) n°8, reliant Vatomandry à la Commune rurale d'Ambalabe via Tanambao Mahatsara qui n'est accessible par voiture que jusqu'à Ambodionoka (à 46 km de Vatomandry) et seulement pendant la saison sèche. La meilleure façon d'accéder à cette forêt est d'utiliser la voie fluviale en suivant la rivière Sakanila de Tsarasambo jusqu'à Vohidiavolana et parcourir le reste du trajet à pied (environ sept heures de marche dont deux heures et demi jusqu'au chef lieu de la commune et le reste pour aller dans la forêt).

La nouvelle aire protégée de Vohibe est repérée géographiquement selon les coordonnées suivantes :

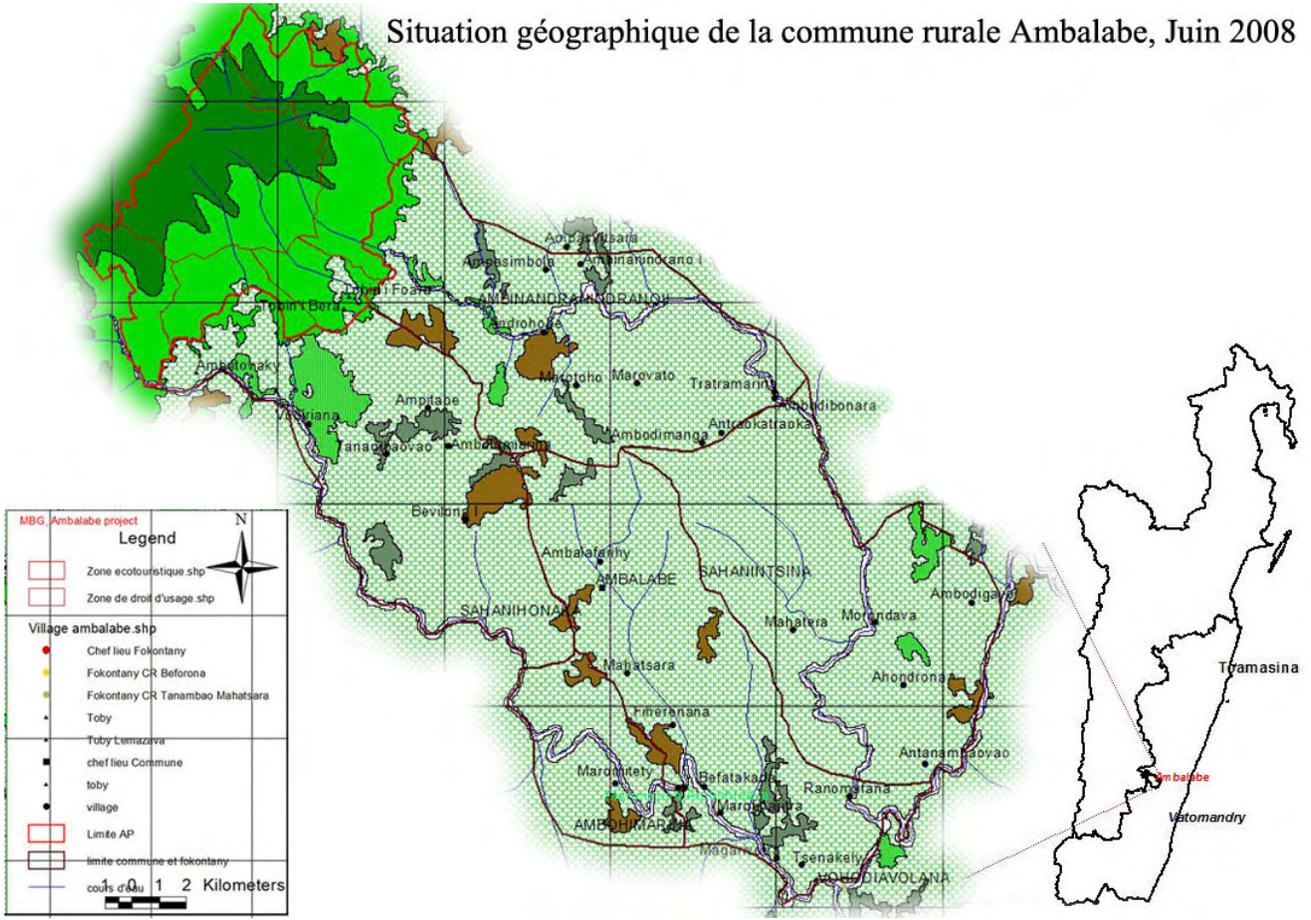
- entre 48°32'50'' et 48°35'47'' longitude Est
- entre 19°06'25'' et 19°10'17'' latitude Sud
- à une altitude variant de 600 à 1008 mètres au dessus de la mer

La commune rurale d'Ambalabe à laquelle appartient l'Aire Protégée est délimitée comme suit :

- A l'Est, par la Commune d'Ambalavolo
- Au Nord, par la Commune de Beforona
- A l'Ouest, par la Commune de Lakato
- Au Sud, par la Commune d'Ifasina II
- Au Sud Est, par la Commune d'Antanambao-Mahatsara.

La Nouvelle Aire Protégée (NAP) de Vohibe – Ambalabe, d'une superficie de 3117 ha, proposée, est constituée de forêt dense humide de basse et moyenne altitude et se trouve à l'extrême sud-est du corridor Ankeniheny-Zahamena, sur une formation accidentée caractéristique du moyen Est séparant les plaines orientales des hautes terres.

### Situation géographique de la commune rurale Ambalabe, Juin 2008



### **Justification du choix du site comme NAP :**

- **Richesse en biodiversité du site** : Ce site est important pour la conservation à cause de sa diversité biologique. Pour les plantes, plus de 400 espèces de plantes vasculaires ont été inventoriées jusqu'à maintenant, dont plus de 80% sont endémiques de Madagascar. Pendant l'inventaire des faunes fait par l'équipe de Madagascar Fauna Group (MFG) d'Ivoloina à Toamasina, nous avons vu : 80 espèces d'oiseau, 10 espèces de Lémurien, 4 espèces de Petit mammifère (hérisson, sauve-souris,..), 23 espèces de Reptiles et 47 espèces d'Amphibien. L'existence de cette richesse en espèce prouve encore l'excellente qualité de la forêt naturelle qui reste.
- **Habitat représentatif d'un écosystème naturel** : les résultats préliminaires ont montré la prépondérance de la forêt dense humide de basse altitude, dont l'étendue, même sur tout l'ensemble de l'île, est très réduite et dont la représentation dans les aires protégées est insuffisante. De ce fait, la forêt d'Ambalabe constitue un site d'intérêt biologique et un élément majeur pour la conservation de la biodiversité.
- **Rôle socio-économique et écologique**: Cette forêt joue un rôle écologique sur le cycle de l'eau, et améliore l'infiltration de l'eau qui alimente les sources.
- **Site magnifique, récréatif, et attrayant** : A cause de la présence des forêts primaires, des chutes d'eau, des piscines naturelles et des sources thermales.
- **Volonté de la population** : La volonté de la population de conserver la forêt est un atout majeur et a facilitée la mise en place de notre projet de conservation.
- **Menace** : l'existence des menaces comme la pratique de tavy, la chasse aux lémuriens et l'exploitation du bois dans les forêts voisines constituent également des critères dans le choix de ce site comme site de conservation.

Avec ces critères, la forêt d'Ambalabe a été choisi comme site d'intervention où nous allons développer des méthodes de conservation et de développement avec la communauté riveraine afin d'instaurer une gestion rationnelle et durable de la forêt.

### **Contexte du projet**

Le Programme de Recherche et de Conservation de la Nature à Madagascar du Missouri Botanical Garden (MBG) est conscient que Madagascar a besoin de l'effort de tout un chacun pour conserver la richesse floristique unique au monde du pays. Ainsi, depuis 2002, nous avons identifié des aires prioritaires pour la conservation des plantes, à travers une analyse des bases de données et des connaissances disponibles sur les plantes. Ces sites sont en général soit de petite taille, soit peu attirant pour les autres organismes de conservation à cause de leur isolement. Un de ces sites est la forêt de Vohibe-Ambalabe qui se situe dans la partie Est de Madagascar, là où la pratique d'agriculture itinérante accompagnée d'une déforestation massive menace la biodiversité. Vu son isolement géographique, cette forêt figure parmi les endroits de l'île qui sont très peu explorés scientifiquement. En plus de la variété d'habitats et de formations végétales qu'on y rencontre, il est raisonnable de penser que cette forêt abrite des espèces de plante encore inconnues de la science et dont la disparition serait une

grande perte. C'est dans cette perspective que le Missouri Botanical Garden (MBG) a initié en Octobre 2004, avec le financement de *National Geographic Society* (N.G.S) des inventaires biologiques dans le but d'approfondir les connaissances actuelles sur le site et de compiler des données scientifiques fiables nécessaires à tout projet de conservation.

Depuis Août 2005, le projet financé par Beneficia Foundation nous a permis de poursuivre les activités déjà entreprises et d'en démarrer d'autres, comme la délimitation de la forêt concernée dans la commune d'Ambalabe (relevée des coordonnées géographiques par GPS) afin d'élaborer la carte de la végétation, la mise en place d'une pépinière villageoise, l'implantation des activités de développement, le contrôle forestier et l'implication de la communauté de base dans la gestion rationnelle de la forêt en vue de la création dans la forêt de Vohibe d'une nouvelle aire protégée cogérée par la communauté locale, la commune, Missouri Botanical Garden et le cantonnement de l'Environnement, du Forêt et du Tourisme à Vatomandry.

Nous nous sommes fixés comme objectif la conservation de toutes les diversités biologiques et de leurs habitats (maintenir la totalité de la diversité biologique) dans la future aire protégée de Vohibe-Ambalabe. Pour atteindre cet objectif, nous avons décidé de mettre en œuvre depuis l'année 2006, les quatre volets jugés complémentaires suivants :

- **Le volet recherche** qui est utile pour avoir des informations pour la gestion et le suivi des activités, pour justifier et améliorer la prise de décision pour la conservation et la recherche du financement.
- **Le volet gestion des ressources naturelles** : un volet incontournable pour assurer la gestion rationnelle des ressources existantes. Dans ce volet, la mise en place des structures de relève pour la gestion future de la forêt est notre défi.
- **Le volet appui aux activités de développement** qui permet d'améliorer les conditions de vie socio-économique de la population locale (y compris le renforcement de capacité du staff)
- **Le volet Information-communication-éducation environnementale** qui nous permet de renforcer la capacité des paysans à adopter un réflexe environnemental

Comme activités déjà entreprises, nous avons conduit des actions de conservation telles que : le contrôle régulier de l'utilisation des ressources naturelles (afin de réduire les pratiques destructrices de l'environnement comme le *tavy*) ; la mise en place des pépinières villageoises pour assurer la restauration forestière et le reboisement afin de pallier aux besoins continus et grandissants d'utilisation des ressources forestières par la population locale ; le développement des alternatives aux pratiques destructrices de l'environnement ; l'éducation environnementale focalisée sur les écoles primaires existantes ; et enfin les diverses sensibilisations avec les différentes structures mises en places.

Au début de notre intervention, nous avons projeté de faire de Vohibe-Ambalabe, un site de conservation, mais c'est à partir du mois de janvier 2007 que nous avons suivi le processus du SAPM qui a pour objectif de créer une nouvelle aire protégée dans ce site.

## II- Les objectifs du projet :

**Objectif global du projet :** « Conserver toutes les diversités biologiques et leurs habitats dans la future aire protégée de Vohibe-Ambalabe. »

### Objectifs spécifiques :

- Réduire à 25% d'ici la fin de cette année la pratique du *tavy* aux alentours (zone périphérique) de la délimitation de l'aire protégée,
- Maintenir la stabilité de la superficie de la forêt à partir du moment où nous avons décidé à intervenir dans le site et d'en faire une aire protégée, au mois de janvier 2006.

## III- Une analyse des réalisations de l'année par rapport aux objectifs fixés : évaluation des réalisations et leurs impacts,

Par rapport aux objectifs fixés par le projet, nous avons défini les trois résultats attendus suivants :

- Superficie de la forêt de Vohibe conservée,
- Création de la nouvelle aire protégée de Vohibe-Ambalabe,
- Restauration des anciennes parcelles de culture abandonnée dans la forêt,

Pour atteindre chacun de ces résultats, plusieurs séries d'activités sont faites.

### III-1- Conservation de la superficie de la forêt de Vohibe :

Pour atteindre ce résultat, plusieurs activités basées sur la sensibilisation auprès des villageois dans toute la commune, et principalement ceux habitants dans les deux fokontany plus près de la forêt, ont été faites. Notre méthodologie a été l'incitation de la participation des structures mises en place, comme le comité de gestion, les différentes autorités traditionnelles et administratives, la Communauté de Base ou Vondron'Olona Ifotony (VOI), dans toutes les différentes étapes du processus de création de l'aire protégée.

Ainsi, les contrôles réguliers de l'utilisation des ressources naturelles dans la forêt, faits par les agents de patrouilles issus des membres du VOI local, constituent un exemple concret de leur participation.

De même, nous avons renforcé la capacité des paysans à adopter un réflexe environnemental par le biais de l'éducation environnementale. Pour ce faire nous avons comme cible pour la sensibilisation, tous les groupes sociaux existants dans la commune. Pour prévoir le long terme, nous avons commencé par l'éducation des enfants en bas âges par l'intermédiaire de la formation de tous les enseignants de l'Ecole Primaire Public dans la Zone d'Action Pédagogique d'Ambalabe. Notre accord de collaboration avec la Circonscription Scolaire (CISCO) de Vatomandry nous a permis d'insérer le programme d'éducation environnementale dans le programme scolaire officiel.

En plus, l'élaboration d'un règlement interne (ou DINA) est une des solutions prises pour réglementer l'utilisation des ressources naturelles dans la forêt. Le document du DINA est actuellement en cour de validation au niveau du responsable du District de Vatolandry.

Finalement, afin de réduire la pratique de nouveau défrichement et pour fixer ou stabiliser les paysans sur les anciennes parcelles de tavy, une technique de gestion de la fertilité du sol a été vulgarisée.

Le résumé des activités entreprises par le projet pour conserver la superficie de la forêt est montré dans le tableau n°1 ci-dessous.

**Tableau n°1 : tableau montrant les réalisations par rapport aux activités prévues pour stabiliser la superficie de la forêt**

Résultats attendus	Activités prévues	Réalisations
Superficie de la forêt de Vohibe conservée. (ou évolution à partir de 2006 (= temps zéro : temps auquel nous avons décidé avec la communauté, de commencer notre projet de conservation))	Faire 4 séries de sensibilisation auprès des habitants aux alentours de la forêt (réunion, série de projection, avec la participation des parties prenantes et des structures mise en place)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les 4 réunions réalisées suivant le calendrier avec la participation des structures mises en place (VOI, COGE)</li> <li>- Projections de documentaire environnemental et de reportage sur l'état d'avancement du projet : avec les 3 fokontany (Ambalabe, Sahanianaka, Ambinanindrano II) les plus proches de la forêt. Environ de 400 individus ont été sensibilisés.</li> </ul>
	Faire des activités de suivi et de contrôle des utilisations des ressources naturelles à l'intérieure de la délimitation proposée de l'aire protégée	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Contrôles réguliers faits par les agents locaux issus du VOI : <i>fréquence des patrouilles, nb d'agents patrouilleurs, nb de délits constatés,.....donnez des chiffres</i></li> <li>- Constats d'un délit au mois de septembre (un villageois a fait 3 nouvelles parcelles de tavy) : <i>superficie de ces parcelles ?</i></li> <li>- Descente du Cantonement forestier avec l'appui des gendarmes. : <i>pour quel objectif ?</i></li> </ul>
	Faire appliquer le DINA	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Attente de la validation auprès du district et du tribunal (depuis le mois de Mars 2008) : <i>mais qu'a-t-on fait avant mars 2008 ? et quel est le problème pour cette validation ?</i></li> </ul>

		<p>- Création du comité du DINA : est-ce que c'est déjà créé ou bien en cours ? quel sont ses attributions ?</p>
	<p>Former les paysans sur les nouvelles techniques agricoles et diversifier les activités agricoles, afin de réduire le nombre des nouveaux défrichements</p>	<p>- Formation donnée par les agents de MBG et pratique du SRI (500 kg de semence X265 distribués avec l'appui d'un partenaire, le <i>Washington University of St Louis</i>) - La première récolte de riz cultivé avec cette nouvelle technique au mois d'Août s'est fait au cours de la semaine du 25 décembre</p>
	<p>Renforcer la capacité des paysans à adopter un réflexe environnemental (Donner des formations en éducation environnementale, produire des T-shirt et Posters, Ouvrir une bibliothèque communale)</p>	<p>- Formations données aux enseignants sur l'insertion des méthodes d'éducation environnementale</p> <p>- Production de 200 T-shirts avec un message environnemental distribués aux :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- staff local de MBG</li> <li>- partenaires et autorités à Vatomandry (Cantonement forestier, CISCO, District)</li> <li>- personnel de la commune d'Ambalabe</li> <li>- personnel du comité de gestion</li> <li>- Enseignants dans la ZAP d'Ambalabe</li> <li>- Et le reste des t-shirts (150) sont prévus pour les 5 premiers élèves de chaque classe.</li> </ul> <p>- Bibliothèque communale ouverte: Notre animateur a commencé à gérer la bibliothèque dotée de 2 étagères, 5 tables et de 12 chaises avec les 128 livres dont 90 venant du financement CAG</p>

et 38 venant de la commune

### III-2- L'étape de création de la nouvelle aire protégée de Vohibe :

Au début, nous avons procédé à la mise en place des différentes structures locales de gestion (Comité de Gestion ou CoGes, Comité d'Orientation et d'Evaluation ou COE). Notons que le VOI est déjà mis en place avant le lancement de ce projet financé par CAG.

Dès leur mise en place, les différentes structures ont commencé à participer à toutes les réunions de discussion et négociations car elles prendront plus tard la relève pour la mise en œuvre de la gestion lorsque le projet touchera à sa fin. Le MBG, étant le promoteur, a joué seulement un rôle de facilitateur du processus de création de l'aire protégée.

Différentes consultations publiques ont été menées pour faire connaître à toutes les parties prenantes les différentes limites naturelles proposées de l'aire protégée et chaque zone définies dans le Plan d'aménagement. Ces activités de consultation sont suivies par l'affichage des cartes montrant les limites concertées au niveau de chaque fokontany et de chaque village les plus près de la forêt et enfin, après l'accord sur la délimitation proposée, nous avons matérialisé les limites de l'aire protégée par des panneaux de signalisation. Pour ce faire et pour plus de transparence, une descente sur terrain avec les représentants de la commune, VOI et Agents Eaux et Forêts a été organisée.

Finalement, nous avons procédé à la collecte des informations pour la rédaction du plan d'aménagement et de la gestion ainsi que le plan de gestion environnementale et de sauvegarde social. Les informations collectées ont été validées lors d'une réunion villageoise avec des représentants de chaque fokontany et aussi avec les membres des structures de gestion mises en place, comme le comité de gestion et les autorités locales.

Le résumé des activités entreprises par le projet pour achever la phase de création de la nouvelle aire protégée est donné par le tableau n°2 ci-dessous.

**Tableau n°2 : tableau montrant les réalisations par rapport aux activités prévues pour créer l'aire protégée**

Résultats attendus	Activités prévues	Réalisations
Création de la nouvelle aire protégée de Vohibe-Ambalabe	Mettre en place les différentes structures locales de gestion	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Toutes les structures sont mises en place,</li> <li>- le Comité d'Orientation et d'Evaluation a été a été le dernier à être mis en place au mois de Septembre 2008,</li> <li>- Le CoGes a reçu une formation technique de la part du cantonnement forestier de Vatomandry au mois de septembre 2008 : <a href="#">formation sur quoi ?</a></li> </ul>
	Consultations publiques et négociation	Les consultations sur la limite

	sur la délimitation de l'aire protégée (les différentes limites naturelles de l'AP et la limite de chaque zone dans le zonage)	de l'AP ont été faites avec les différentes parties prenantes du projet et les cartes des limites concertées de l'AP ont été affichées dans chaque village depuis le mois d'Août 2008.
	Matérialiser les limites concertées de l'aire protégées	200 panneaux ont été élaborés. Le tiers a été érigé pour marquer les limites de l'AP
	Rédiger un document sur le plan d'aménagement et de gestion et un autre document sur le plan de gestion environnementale et de sauvegarde sociale.	Informations collectées et validées par toutes les structures (VOI, CoGeS) et les villageois. Les PAGS et PGESS sont en cours de rédaction : <a href="#">date de validation ?</a>

### III-3- La restauration des anciennes parcelles de cultures abandonnées à l'intérieure de la limite de l'aire protégée :

Pour assurer la pérennisation de cette activité, notre méthode était d'impliquer la population locale dans toutes les activités et de transmettre le savoir-faire sur la gestion d'une pépinière aux pépiniéristes villageois par le biais des formations pratiques.

Dans le cadre de ce projet, nous ne nous sommes pas contentés uniquement du reboisement réalisé mais nous avons également procédé au suivi et à la protection de ces réalisations afin de les pérenniser. Ainsi, la participation des villageois dans toutes les étapes du projet leur a permis de s'en approprier et ils sont devenus protecteurs de leur propriété.

Ce ne sont pas seulement les adultes qui ont participé aux activités de protection de l'environnement, mais les enfants aussi ont commencé à participer aux activités pratiques autour de leurs écoles (mise en place des haies vives) et dans les pépinières villageoises (rebouchage des pots).

Le résumé des activités entreprises par le projet pour restaurer les parties dégradées dans la nouvelle aire protégée délimitée est donné par le tableau n°3 ci-dessous.

**Tableau n°3 : tableau montrant les réalisations par rapport aux activités prévues pour restaurer les anciennes parcelles de tavy dans la forêt**

Résultats attendus	Activités prévues	Réalisations
Restauration des anciennes parcelles de culture abandonnées dans la forêt	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Equiper les pépinières existantes</li> <li>- Produire des jeunes plants dans les pépinières villageoises (5000 plants d'espèces autochtones, 30000 plants d'espèces à croissance rapide, 5000</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Achat de 2 brouettes et des sachets plastiques pépinières,</li> <li>- 21000 plants autochtones et 10000 plants de caféier ont été produits dans les</li> </ul>

	plants d'espèces de cultures de rente et/ou d'arbres fruitiers)	pépinières,  La production des espèces à croissance rapide est en cours, 479 plants d' <i>Eucalyptus citriodora</i> sont en pots au mois de Décembre. Mais nous avons beaucoup de plantules sur les places de semis.
	Planter les plants produits dans les pépinières villageoises	7720 (4180 +3540) plants autochtones ont été plantés dans les 2 sites de reboisement.
	Faire des suivis des reboisements réalisés	Suivis faits le mois d'Octobre dernier Taux de réussite : 75%
	Faire participer les élèves aux activités pratiques de conservation de l'environnement	- Suivi et entretiens des activités faites,  - Formation pratique des élèves à travers la participation aux activités dans la pépinière

#### IV- Les contraintes liées aux réalisations du projet et les solutions proposées :

Nous allons citer un à un les différentes contraintes liées à la réalisation du projet :

- Non respect des calendriers prévu : aucune synergie entre le choix des dates de réunion et des sensibilisations avec le calendrier cultural des paysans faute de déblocage à temps des financements.
- Pas de contrôle des utilisations des ressources naturelles dans l'aire protégée délimitée pour les deux communes voisines d'Ambalabe. Ce qui entraîne des conflits entre les villageois (ceux d'Ambalabe qui ont fait le contrôle ont peur des menaces effectuées par ceux de Beforona ou Lakato qui ont voulu continuer le tavy ou l'exploitation illicite des ressources de la forêt) : [que font les agents patrouilleurs ? a-t-on trouvé des alternatives ?](#)
- La procédure de comparaison de prix avec 3 factures proformats a nécessité beaucoup trop de temps. Donc, nous n'avons pas fini d'imprimer le poster (au nombre de 20 seulement) car certains imprimeurs ne peuvent pas en produire pour si peu de quantité et d'autres sont incapables de fournir des factures proformats.
- Demande de financement au CAG-CI pour l'amélioration des pratiques agricoles, développée avec l'ANAE infructueuse. Ce qui incite MBG à chercher d'autre alternative comme la

collaboration avec Washington University pour l'appui des paysans en intrant agricole afin de continuer cette activité jugée incontournable pour réduire les menaces pesant sur la forêt.

Pour résoudre les problèmes sur la différence de point de vue entre les habitants d'Ambalabe et ceux de Beforona et Lakato concernant l'utilisation des ressources naturelles dans la forêt (dans les limites entre la NAP Ambalabe et le CAZ), nous avons proposé en premier lieu de refaire une sensibilisation et une réunion rassemblant toutes les populations y compris les deux communes voisines d'Ambalabe qui sont aussi concernées par la Nouvelle Aire Protégée de Vohibe. Cette initiative de sensibilisation de toutes les populations locales autour de la nouvelle aire protégée est capitale car nous nous sommes aperçus que seule la population d'Ambalabe se soucie de la création de la nouvelle Aire Protégée.

Ensuite, un financement à plus long terme est à souhaiter pour pouvoir projeter sur une période relativement longue les programmes de gestion de la nouvelle aire protégée. Le fait de travailler avec des financements à court terme ne nous permet pas de raisonner dans le long terme.

#### **V- Les leçons à tirer du projet :**

La réalisation de telles activités nous a permis d'avancer dans le cadre du projet de conservation que nous voulons mettre en place avec la participation de la communauté. Mais si nous n'allons pas continuer ces activités, ce sera le projet tout entier qui sera un échec.

Jusqu'à maintenant la communauté d'Ambalabe ne trouve pas de moyens pour pérenniser cette activité. La promotion de l'écotourisme est une possibilité mais jusqu'à maintenant seuls les scientifiques et les personnes qui sont à la recherche d'aventures sont à Ambalabe.

L'accès à un financement à long terme reste le seul moyen qui nous permettra d'appuyer les structures locales de gestion et de mettre en œuvre les stratégies identifiées pour atteindre l'objectif.

#### **VI- Une conclusion avec un résumé global des succès du projet :**

Le financement du CAG nous a beaucoup aidé pour atteindre notre objectif par le biais de la réalisation des activités prédéfinies qui ont pour résultat l'augmentation en nombre de la population sensibilisée qu'on peut voir sur leur participation à toutes activités de conservation de l'environnement et entraînant par conséquence la réduction des menaces qui pèsent sur les ressources naturelles et la stabilisation de la superficie de la forêt. Cependant, nous avons besoin de continuer les efforts commencés si nous voulons mettre en place un vrai projet de gestion rationnelle des ressources naturelles. Cela nécessite la recherche des nouveaux financements pour appuyer les efforts déjà déployés par la communauté qui n'a pas les moyens.

Remarques :

- ou en est-on de la mise en place d'une NAP à Ambalabe ? Est-ce que le dossier d'initiative de création a été soumis à DSAP ? si oui, quand ?
- bon nombre des activités ne sont pas réalisées à 100% (cf tableaux ci-dessus), quelles sont les perspectives ?
- il est important de chiffrer les réalisations (indicateurs de performance) afin de voir le taux de réalisation

Nous vous prions de donner des précisions sur les observations sus-mentionnées.